



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018
RIUNIONE DI I 25 È 26 D'UTTOBRE
REUNION DES 25 ET 26 OCTOBRE

2018/O2/072

Question déposée par Mme Jeanne STROMBONI
Au nom du groupe FEMU A CORSICA

OBJET : Aménagements énergétiques.

Monsieur le président de l'agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse,

Des intempéries brutales s'abattent de plus en plus souvent sur notre Ile. Ajaccio il y a quelques semaines, Furiani et la Castagniccia plus récemment, la Corse entière subit de plus en plus régulièrement les méfaits du changement climatique.

La région Porto-Vecchiaise, elle aussi, a été victime d'une très violente activité orageuse il y a quelques jours. Plusieurs milliers de clients d'EDF ont été momentanément privés d'électricité. (Et de réseau téléphonique également soit-dit en passant).

Même si les services d'EDF ont été très réactifs puisqu'en une vingtaine de minutes tout était rentré dans l'ordre, cet épisode dont les spécialistes annoncent la multiplication, doit nous alerter.

L'Extrême Sud, comme cela a été déjà souligné dans cet hémicycle, a souvent été considérée à tort comme privilégiée. Bien que la région soit en forte expansion, il s'avère que beaucoup d'infrastructures y sont obsolètes.

Ma question, Monsieur le Président, concerne le développement des équipements et la valorisation des ressources énergétiques de ce territoire.

A l'heure du débat sur le Gazoduc, du développement des énergies renouvelables, pourriez-vous nous donner des informations sur la fiabilité des équipements existants, la sécurité d'approvisionnement en électricité en Corse et plus particulièrement dans la région Porto-Vecchiaise qui mérite une attention particulière ?

Quelles mesures sont envisagées concernant l'avenir énergétique de l'Extrême Sud et de la Corse en général ?

Merci.